DREAL BRETAGNE

Accompagnement d'une étude de prospective territoriale sur 3 sites expérimentaux pour une gestion durable du trait de côte en Bretagne

Golfe du Morbihan, atelier n°2, 2 décembre 2016

PROTEGER

➔Question n°1 : A vous de défendre le scénario pour chacun des acteurs ! (15 mn)

Propriétaire d'une maison secondaire	*Vous avez acquis il y a quelques années une vaste demeure en bord de mer que vous fréquentez durant les congés. Votre pouvoir d'achat est important.* - Préserver mon bien et mon patrimoine. - Garantir la valeur de mon bien, voire assurer une plus-value. - S'assurer régulièrement auprès de la municipalité que les aménagements sont régulièrement surveillés et entretenus. Demander à la collectivité de réaliser régulièrement des études/diagnostics. - Ne rien faire car il n'y a pas d'inquiétude à avoir.
Agriculteur-trice de la zone rétro-littorale	*Votre siège d'exploitation est situé à plusieurs kilomètres de la mer. Vous exploitez quelques parcelles en bordure du trait de côte.* - Rien est changé, donc ne rien faire - Conserver mon foncier et éviter le repli des zones urbanisées vers la zone rétrolittorale
Entrepreneur-euse d'une activité littorale	*Vous avez repris une activité liée à la mer à la suite de vos parents. Vos bâtiments professionnels et personnels sont situés au bord de la mer.* - Protéger les bâtiments et les ateliers professionnels - Adapter mon activité à la situation (rehaussement des tables pour un ostréiculteur par exemple) - Maintenir mon activité, sans la développer, grâce aux investissements publics réalisés
Elu-e local	*Vous êtes maire d'une commune littorale ou président-e de l'EPCI. Vous vous occupez personnellement de la gestion du trait de côte.* - Satisfaire mes électeurs - Préserver le patrimoine du territoire et augmenter les recettes fiscales en proposant des solutions à mes administrés - Commanditer la réalisation d'études/ diagnostics et des mises au point budgétaires régulières pour investir dans les travaux de rehaussement et d'entretien

DREAL BRETAGNE

Accompagnement d'une étude de prospective territoriale sur 3 sites expérimentaux pour une gestion durable du trait de côte en Bretagne

Golfe du Morbihan, atelier n°2, 2 décembre 2016

PROTEGER

➔Question n°1 : A vous de défendre le scénario pour chacun des acteurs ! (15 mn)

Protecteur-trice de l'environnement	*Vous êtes employé-e dans une association de protection de l'environnement qui gère des espaces naturels littoraux.* - Maintenir et contrôler les écosystèmes artificialisés
Assureur-e	*Vous êtes agent local d'assurance et participez à une instance nationale de réflexion sur la prise en charge des risques littoraux* - Transférer les coûts d'entretien des ouvrages de protection à la collectivité - Diminuer les indemnités d'assurance et également les cotisations liées aux contrats privés
Agent des services de l'État	*Au sein des services de l'État, vous êtes responsable de la gestion du littoral et de l'urbanisme* - Gérer au mieux le DPM et valoriser notre expertise - Arbitrer les autorisations et rechercher les financements
Scientifique	*Vous êtes basé-e à l'université de Bretagne et vos domaines de compétences sont la climatologie, l'océanographie et la géomorphologie.* - Réaliser de multiples études

PROTEGER

➔Question n°2 : Quel est votre sentiment de protection des biens et des personnes dans ce scénario ? (5 mn)

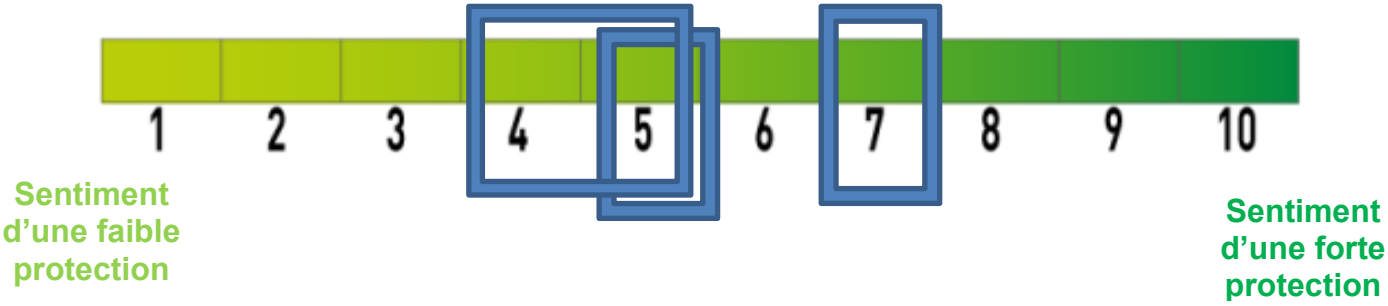

Pouvez-vous argumenter votre choix ?

- Les ouvrages de protection (digues, enrochements, etc.) ne sont pas des dispositifs pérennes puisque les personnes et les biens (patrimoine, …) sont protégés jusqu'au jour où les digues cassent
- C'est un choix politique, mais quelle pérennité de la protection ?

Question n°3 : Moi le territoire, qu’avez-vous fait de moi ? (10 mn)

- Mes paysages sont artificialisés et « défigurés »
- Je suis figé à un degré de développement considéré comme correct